Le Travail et LA VIE SYNDICALE

5c

VOLUME XVIII — No 12 | Organe officiel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada | DECEMBRE 1942

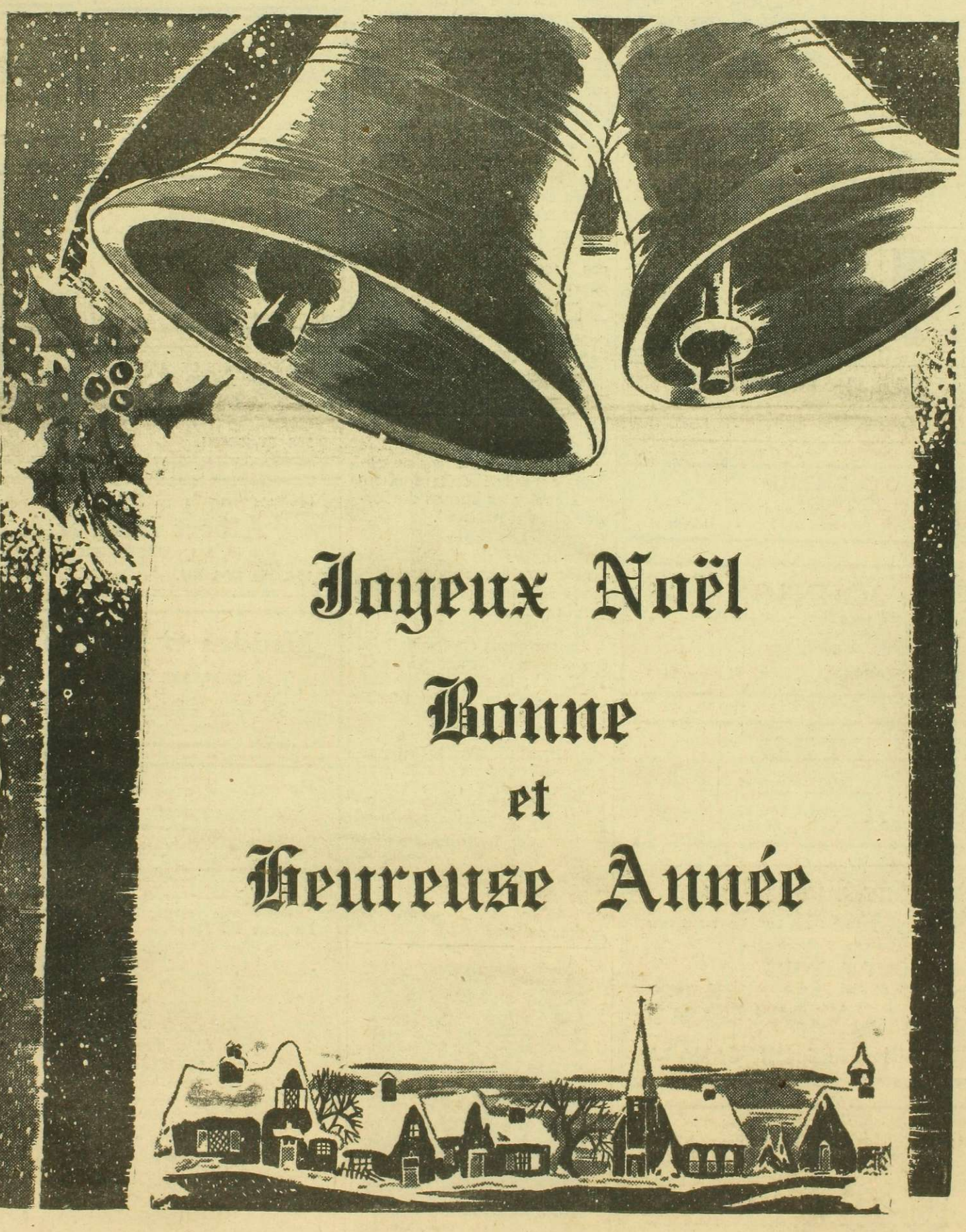

Joyeux Noël
Bonne
et
Heureuse Année

Le Travail et la Vie Syndicale

Organe mensuel officiel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada

Directeur :
Alphonse Bégin. L.L.L.; L.S.C.
Chef de la publicité.

Chef de la Rédaction:
J.-E.-A Pin

Collaborateurs:
Alfred Charpentier: président de la C.T.C.C.
Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C.
L'abbé Jean Bertrand, aumônier général de la C.T.C.C.
L'abbé Lucien Valois, assist.-aumônier

Questions économiques:
F.-A. Angers. L.S.C., secrétaire général de l'Actualité Economique

Revue des journaux et periodiques:
L'abbé Lambert Bovy, D.Th.

Administrateur:
Yvon Meunier. L.S.C.

Aviseur légal :
Maurice Julien, avocat.

Rédaction et administration:
1231 est, de Montigny — Tél.: FA. 3694

Abonnement:
Un an . . . 0.60, le numéro 5 sous

Publié par le Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal et imprimé par l'"Imprimerie Populaire, Limitée. 430. NOTRE-DAME EST. MONTREAL

IMPR. ALLIÉS
SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX
MONTRÉAL CAN.

MANUEL DE L'INVENTEUR 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

BELLE JOURNEE SYNDICALE

Tenue à Québec le 15 novembre

Une magnifique journée syndicale eut lieu à Québec le 15 novembre dernier. L'enregistrement des délégués se fit au secrétariat. 125 délegués de 33 syndicats affiliés étaient présents, sur ce nombre, on comptait les représentants de 20 syndicats de Québec, et 13 de l'extérieur.

M. Laurent Morency, secrétaire du Comité d'organisation, expliqua que le travail de l'après-midi serait ainsi fait: par commission d'étude, c'est-à-dire que l'assemblée serait divisée en 6 groupes avec un chef et un secrétaire, qui siégeraient durant une heure et quart, et ensuite l'assemblée générale des délégués se réunira pour entendre les différents rapports des commissions.

Le matin, il y eut messe à l'église Jacques-Cartier, dite par M. l'abbé Dionne qui fit aussi le sermon de circonstance. Il développa le texte suivant: "Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice".

M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C., et président du Conseil général de Québec, fit une intéressante conférence sur le Service sélectif national. L'analyse que fit M. Picard de la loi du Service sélectif national suscite un vif intérêt.

L'idée maîtresse de cette loi est que chaque homme et chaque femme au Canada occupent l'emploi qui est le plus conforme à ses aptitudes et à sa compétence. L'enregistrement des hommes a révélé qu'il y avait 98,000 hommes qui chômaient au Canada. On s'est aussi aperçu qu'il y avait des déplacements continuels, par exemple dans la construction, d'un chantier à un autre.

Tous les hommes sont assujettis à cette loi, mais non pas les femmes. Les femmes qui n'ont pas d'emploi ne sont pas obligées d'en accepter mais celles qui occupent un emploi ne peuvent pas le quitter sans donner l'avis de sept jours; mais cet avis de 7 jours donné, le Service sélectif entre en branle.

Après avoir étudié chacune des parties du décret lui-même, M. Picard répondit à quelques questions. Est-ce qu'il y a une limite de temps pour demander une enquête lorsqu'un ouvrier est congédié? R. — Tout employé suspendu peut dans un délai de 7 jours après la suspension, demander par écrit une enquête. Ceci est pour le cas d'inconduite. Mais dans les autres cas, la seule solution, c'est de passer par l'union. Est-ce qu'il y a une limite de temps pour la durée de l'enquête? R. — Le temps n'est pas limité. Si l'enquête prouve que la raison donnée par l'employeur n'est pas acceptable, le S. S. N. pourra forcer l'employeur à reprendre l'employé et lui faire payer son salaire depuis la date où l'employé a demandé l'enquête. Que faut-il faire si l'employeur refuse de signer l'avis de séparation de son employé? R. — Si le patron n'a pas signé l'avis de départ dans les 48 heures qui suivent la présentation dudit avis au patron, l'employé doit remettre les 2 copies au bureau du Service sélectif national.

Les cours

Au cours de l'après-midi, les commissions commencèrent l'étude des questions préparées par le Comité d'organisation.

Le 1er cours comprenait les définitions à donner sur la C. T. C. C.; le conseil général, une fédération, un secrétariat et comité paritaire; 2e cours, un syndicat incorporé et ses avantages; un syndicat non incorporé et ses avantages, quel moyen prendre pour rendre intéressantes les assemblées?; 3e cours, A quoi servent les cotisations; les officiers doivent-ils connaître les règles de procédure; les arguments pour faire de la propagande; qu'est-ce qu'un atelier fermé? un atelier ouvert?

Souhaits sincères aux ouvriers
ARTHUR DROLET
Echevin
Pro-Maire de Québec

MAURICE JULIEN
AVOCAT ET PROCUREUR
JULIEN & JULIEN
Tél. LAncaster 5281 - 84 ouest, Notre-Dame - Montréal

ANTONIO GARNEAU
AVOCAT ET PROCUREUR
DUGUAY, GARNEAU & CARIGNAN
276 ouest, rue St-Jacques - Tél. HA. 5111 - Montréal

DANIEL JOHNSON
AVOCAT ET PROCUREUR
EDIFICE THEMIS — SUITE 507
10 ouest, rue ST-JACQUES, MONTREAL PLateau 6453

I. NANTEL
BOIS DE SCIAGE
MASONITE
TEN TEST
BEAVER BOARD
Coin Papineau et De Montigny
Téléphone :
CH. 1300
Montréal

C'EST TOUT A VOUS
Pourquoi donner tout votre revenu aux autres ?
Ce que vous gagnez dans une semaine n'est pas tout à vous; si vous le dépensez il ne vous restera rien.
Ce qui vous appartient est ce que vous économisez —
C'EST TOUT A VOUS
parce que c'est de l'argent mis de côté pour servir quand vous en avez besoin.
Déposez régulièrement vos économies à la Banque Provinciale du Canada — Votre dépôt portera intérêt et vous aurez l'assurance d'avoir vos fonds quand vous en aurez besoin.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avec les compliments de Tél. : CRescent 4183
Damien Boileau Limitée
ENTREPRENEURS GENERAUX
245 Ave McDougall, Outremont, MONTREAL

Meilleurs voeux de nos annonceurs de Québec

Compliments de
A. LALIBERTE, ENR.
NOUVEAUTES
738, rue St-Vallier Tél.: 4-2939
34, rue Durocher Tél.: 3-3430
QUEBEC

Compliments de
Pierre Paradis Enr.
ENTREPRENEUR
PLOMBIER-ELECTRICIEN
236, rue D'Aiguillon, Québec

Téléphone : 3-2737
A. DE BEAUMONT
Enrg.
NOUVEAUTES
716, rue St-Vallier, QQuébec

Compliments de Tél. : 5013
ROMEO DROLET
TAILLEUR ET MARCHAND DE FOURRURES
11, Ave Jacques-Cartier, Québec

Tél. : 2-1239 Nuit : 2-7998
O. PICARD & FILS
Entrepreneur plombier, électricien, életcricien licencié
J.-R. LACHANCE, gérant
78, rue St-Augustin, Québec

Tél. : 3-2737
A. DE BEAUMONT & CIE LIMITEE
716, rue ST-Vallier, Québec

Compliments et souhaits de
MORISSET & FRERE
DODGE et DeSOTO
137, rue Prince-Edouard, Québec
(angle Caron) Tél. : 7158

Compliments de Tél. : 2-1710
LUDGER OUELLET
ENTREPRENEUR GENERAL
87, rue St-Cyrille, Québec

INSTITUT
J. THOMAS
INSTITUTE
25, St-Stanislas (à l'angle de la rue St-Jean) Tél. : 2-7490
Cours Commercial complet
Attention spéciale à la partie anglaise.

Tél. : 8157
JOS. COUTURE
ENTREPRENEUR
97¼ D'AIGUILLON QUEBEC

COMPLIMENTS DE
Jos. Vaillancourt Inc.
Spécialités : PATISSERIE DE CHOIX, PAIN ET GATEAUX
358, ST-JOSEPH, Tél. : 2-2085

Meilleurs voeux de
Albert Lalibertée Limitée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
154, rue ST-LEON, QUEBEC

Madden & Fils Compagnie Ltée
CHARBONS ANTHRACITE ET BITUMINEUX
J.-G. AIME COUTURE, Gérant. Tél. :: 4-3578
Ed. L'Action Catholique, Québec

Hommages de
PHILEMON GARNEAU
Echevin au siège No 3
QUARTIER ST-SAUVEUR, QUEBEC

206, rue Du Pont Tél. : 4-4641
LA CIE F. X. DROLET QUEBEC
FABRICANTS D'ASCENSEURS
Ateliers de Mécanique Générale e. Fonderie
Acier, Fonte, Cuivre et Aluminium
TOUTE REPARATION MECANIQUE
Spécialités : Bornes-fontaines, Soudure électrique et autogène.

L'Action Catholique
"LE JOURNAL qu'il faut lire"
est le premier des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique
- PHOTOGRAVURE
- HELIOGRAVURE
- RELIURE
- PUBLICITE
- IMPRESSIONS

(Les rapports certifiés de l'Audit Bureau of Circulations établissent ce qui précède).

Souhaits du Président de la C.T.C.C.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, peut être fière, malgré certaines épreuves de l'année révolue.

Ses progrès, sans tenir compte du phénoménal, furent dans l'ensemble constants et nous l'espérons seront durables. Ses fédérations professionnelles continuent à se consolider dans les industries permanentes. L'oeuvre de ses cercles d'étude ne cesse de se développer admirablement. Nombre de nouvelles conventions collectives de travail sont au crédit de ses syndicats ou de ses fédérations.

Comme l'on sait, la C.T.C.C. ne poursuit pas exclusivement des activités professionnelles: toute la vie économique et sociale de notre peuple l'intéresse. Ne doit-on pas à son travail tenace et à son prestige croissant la création, durant l'année 1942, du Conseil supérieur du Travail et celle du Conseil supérieur de l'Enseignement technique? Ne lui doit-on pas encore sa retentissante enquête sur le travail féminin?

Qui, au sein du travail organisé a fait mieux qu'elle pour coopérer avec le gouvernement fédéral dans son effort de guerre? Qui l'accusera d'avoir fait de la surenchère syndicale malhonnête, d'avoir pratiqué de la basse cabale contre des associations ouvrières respectueuses des lois et décrets du pays?

Qui a fait mieux que la C.T.C.C. durant l'année écoulée, pour dénicher les sournoises menées communistes dans le soi-disant effort de guerre de certaines associations ouvrières. Comme pas un mouvement ouvrier, la C.T.C.C. a exhorté ses nombreux travaillants dans les industries de guerre de donner un travail honnête, sans perte de temps, pour prouver au pays leur patriotisme véritable dans la présente tourmente.

Le patriotisme de la C.T.C.C. n'en est pas un de vaine parole seulement, mais d'action. Le patriotisme sain qui l'anime lui fait tenir en horreur non seulement le nazisme et fascisme, mais également le communisme. Trois ennemis contre lesquels elle a toujours combattu durant la présente guerre, et contre lesquels elle veut continuer à combattre jusqu'à la victoire des alliés.

Antiopportuniste la C.T.C.C. se défend de garder un silence coupable contre le danger communiste qui menacera notre pays après la guerre.

Elle souhaite que les tribulations qui se sont accumulées sur elle en 1942, servent à prouver à ses adversaires que l'adversité ne peut l'abattre, parce que son oeuvre a une valeur morale et sociale qui ne peut que grandir sous les coups de l'épreuve.

Aussi puis-je humblement souhaiter à tous les organismes qui composent la C.T.C.C.: fédérations, conseils centraux, syndicats et cercles d'études, de se bien pénétrer de l'éminence du rôle d'assainissement moral et chrétien que le syndicalisme catholique doit jouer dans notre vie nationale.

Que les employeurs se persuadent aussi que leurs légitimes intérêts tout comme ceux des ouvriers ne seront jamais mieux mariés dans la recherche du bien commun de leur industrie, qu'en témoignant leur franche confiance au syndicalisme chrétien.

Je souhaite que les autorités civiles se laissent de plus en plus convaincre de l'appui non voilé que mérite de leur part la C.T.C.C. pour le bien de la patrie.

Reconnaissance envers les autorités religieuses de leurs conseils et de leur appui. La C.T.C.C. leur exprime ses voeux les meilleurs et les plus respectueux pour l'année qui commence.

Puissent enfin tous nos militants syndicaux, bien conscients de leurs responsabilités faire foi d'eux-mêmes sans réserve à leur apostolat.

A leurs familles personnelles ainsi qu'à la grande famille des syndiqués chrétiens de cette province, j'offre mes souhaits sincères d'un prompt retour à la paix et au bonheur.

Alfred CHARPENTIER

Message de l'Hon. M. Adélard Godbout

Premier ministre de la Province de Québec

Conscients des dangers de l'heure, les ouvriers de la province de Québec ont spontanément répondu à l'appel de la patrie canadienne. Jour et nuit, sans défaillance ni récrimination, ils s'emploient à produire. en quantités sans cesse accrues, les armes, les munitions et les matériaux de tous genres dont ont besoin nos soldats et tous nos glorieux alliés dans les divers endroits où les combats se livrent. Non contents d'avoir décuplé leur production industrielle, nos ouvriers ont largement contribué à défrayer le coût énorme du conflit, en prêtant généreusement leurs économies à l'Etat, de concert avec le reste de la population.

Après trois longues années d'épreuves, nous avons raison de croire que la victoire nous sera donnée. Nous ne pouvons encore prévoir quand prendra fin cette terrible guerre qui fait tant de carnage, asservit tant de peuples et amoncelle les morts et les blessés sur les nombreux champs de bataille. Aussi devons-nous redoubler d'efforts et ne reculer devant aucun sacrifice pour hâter le dénouement des hostilités et nous assurer le triomphe définitif.

Puisse la nouvelle année apporter à tous et à chacun la santé, la prospérité, le bonheur et la paix!

Adélard GODBOUT

Compliments de

Frs JOBIN Inc.

ENTREPRENEURS
GENERAUX

88, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC Tél. : 3-1651

Souhaits du Ministère du Travail

Après trois années d'une guerre comme l'humanité n'en a jamais connue, nous pouvons enfin avoir confiance dans le triomphe ultime de nos armes. Les récentes victoires des armées alliées nous permettent d'espérer des heures meilleures en 1943.

Plus, les chefs des nations, en prévision de la victoire finale, songent déjà à la reconstruction économique de l'univers et semblent s'entendre pour éliminer de nos vies la crainte du besoin, la crainte du lendemain.

Cependant, cette sécurité sociale ne peut s'acquérir qu'à force de sacrifices énormes. Tout en offrant mes meilleurs souhaits, à tous et chacun et surtout aux ouvriers et ouvrières de notre belle province, je leur demande de ne pas céder d'un pas et de continuer l'oeuvre si bien commencée.

Edgar ROCHETTE, C.R.,
Ministre du Travail.

Fédération du Commerce

Le président et les officiers de la Fédération Catholique des employés du commerce, de l'industrie et de la finance de la province de Québec, sont heureux de présenter leurs meilleurs voeux à tous les employés syndiqués, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. Puisse 1943 être favorable à tous, tant dans le domaine de la santé et du bonheur que dans le domaine syndical. A l'aurore d'une nouvelle année, il est bon que les uns laissent tomber leurs marteaux et que les autres déposent leurs plumes pour se donner une franche poignée de mains qui soit le symbole d'une union forte et durable.

La Fédération des employés du commerce, la F. C. E., comme on se plaît à l'appeler, a, nous le croyons, traversé ses moment difficiles et il semble que les beaux jours lui soient arrivés.

Fondée en 1938, elle connut au début de son existence un schisme qui faillit lui être fatal. Cependant, les officiers ne désespéraient pas et continuèrent à lutter avec énergie pour que l'oeuvre survive.

Aujourd'hui, la F.C.E. peut envisager l'avenir avec plus de confiance. Neuf syndicats la compose présentement et un dixième fondé récemment à Québec par la F.C.E. elle-même est à la veille de joindre ses camarades au sein des organismes supérieurs.

J.-A. ANZALONE,
prés. F.C.E.

Compliments

The Canadian Import Company Ltd

83, RUE DALHOUSIE

Tél. : 2-1221

Avec les meilleurs souhaits du

Ministère du Travail

Edgar ROCHETTE, C.R., Ministre

Gérard TREMBLAY, Sous-ministre

J. O'CONNEL MAHER
Directeur des Services

"Banque d'Epargne à Charte"

LA CAISSE D'ECONOMIE

de Notre-Dame de Québec

Fondée en 1848

CONCOURS D'EPARGNE

L'Epargne systématique conduit à l'indépendance. Un moyen d'y arriver est de participer à nos concours de 25 cts ou de $1.00 par semaine pendant 50 semaines à compter du 28 décembre 1942.

Concours de 25 cts par semaine
donne $12.50, à Noël
Prix à gagner : 1er $25. —
2ème 10. —
et 3 prix de $5. chacun.

Concours de $1.00 par semaine
donne $50.00, à Noël
Prix à gagner : 1er $50. —
2ème 20. —
et 3 prix de $10. chacun.

12 succursales à Québec et 2 à Lévis.

Siège Social
21, rue St-Jean

La Banque accordera tout le mois de janvier pour avoir le droit de concourir.

Nos annonceurs de la ville de Québec offrent leurs meilleurs voeux aux ouvriers syndiqués

Meilleurs voeux
F.-X. Lamontagne
ENTREPRENEUR GENERAL
411 Blvd CHAREST, QUEBEC Tél. 3-0590

Compliments de
T.-D. DUBUC
NOUVEAUTES
214-218, rue ST-JEAN, QUEBEC Tél. :2-3961

Avec les compliments de
Saguenay Fish & Trading
115, rue DALHOUSIE, QUEBEC Tél. : 2-4768

T. Hethrington, Limitée
BOULANGERIE MODELE
Fabricants de pains, biscuits, gâteaux et pâtisseries
358-364, rue ST-JEAN, QUEBEC Tél. : 2-2081

Compliments de
A.-E. MAROIS, Ltée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
463 ST-VALLIER, QUEBEC

L'Ecole Technique
de Québec 185, boul. LANGELIER Tél. : 2-6864
Installation moderne — Outillage perfectionné
Atelier offrant l'aspect de véritables établissements industriels.
COURS DU JOUR ET COURS DU SOIR.

Holt, Renfrew & Company Limited
Magasin par excellence de confection pour hommes, femmes et enfants
Articles de sport — Meilleur assortiment en skis
35, rue BUADE, Bâtons — Costumes, etc. QUEBEC

Avec les compliments de
EMOND & COTE
57, rue DALHOUSIE, QUEBEC

Hommages de
La Traverse de Lévis, Ltée
Bureau : MARCHE CHAMPLAIN, QUEBEC

Laiterie Frontenac, Ltée
LAIT, CREME, BEURRE, CREME GLACEE
142, rue De L'EGLISE, QUEBEC Tél. : 7175

Tél. : 4-2916 Rés. : 2-5159
JULES DORION
ENTREPRENEUR, PLOMBIER, COUVREUR, ELECTRICIEN
11, rue RAMSAY, QUEBEC

La Fédération du Cuir et de la Chaussure

SOUHAITS DU PRESIDENT

Décembre 1942... janvier 1943... et la vie continue. La vie continue malgré la guerre, malgré les difficultés de l'heure, malgré la hausse du coût de la vie...

Au milieu de la présente crise, la Fédération Nationale du cuir et de la chaussure se débat de son mieux. Notre but est d'apporter à nos membres et à leurs familles ce que nous nous plaisons tous à souhaiter à nos amis à l'occasion d'une nouvelle année: Paix, bonheur, prospérité, et le couronnement de tout cela par le Paradis dans le Ciel.

Pour qu'un homme vive en paix, il faut qu'il vive dans l'ordre, dans l'ordre établi par Dieu, dans l'ordre qui place l'homme au-dessus de tout ce qui est créé, dans l'ordre qui veut que les biens de la terre servent aux besoins de l'homme, dans l'ordre qui veut que les richesses, l'argent ou l'or servent à l'homme son roi, mais non qu'elles soient servies par l'être humain. La paix dans l'ordre parce que nous ne sommes pas faits pour nous battre les uns contre les autres, mais pour nous aider.

La paix chez nous, nous l'aurons, chers confrères, dans la mesure où nous aurons réussi à mettre de l'ordre dans nos conditions de travail, dans notre budget et dans nos relations avec nos patrons. La paix à l'usine amènera la paix au foyer et la paix dans la conscience.

Du bonheur!... Avoir du bonheur, c'est être content, être content, c'est être satisfait, être satisfait c'est ne pas manquer des choses essentielles pour soi et sa famille. Etre satisfait c'est de ne pas vivre dans l'inquiétude du lendemain. C'est vivre avec l'impression qu'après tout, nous sommes "quelqu'un", que nous sommes des êtres libres, que nous pouvons faire honneur à nos affaires, que nous ne sommes pas des parasites, des gueux, des esclaves, des damnés de la terre. Le bonheur, vous le voulez, confrères, nous le voulons. Un des grands moyens pour l'obtenir, c'est l'organisation, c'est le syndicat, c'est la force intelligente des ouvriers mise au service du droit.

La prospérité, cela ne veut pas dire la grande richesse. La prospérité que nous souhaitons, nous, ouvriers, ne va pas jusqu'aux millions. Elle reste ce que le Pape souhaite pour nous, une certaine aisance qui assure une honnête subsistance. Pourrions-nous l'obtenir sans la force de l'Union? Pourrions-nous y arriver sans les allocations familiales, sans les lois sociales? Mais c'est ce que nous travaillons à obtenir des gouvernements à notre Fédération, à la Confédération. C'est ce que nous obtiendrons dans un avenir que nous souhaitons rapproché si tous les ouvriers se donnent enfin la main.

La paix dans l'ordre, le bonheur dans la satisfaction, et la prospérité dans la meilleure répartition des richesses et dans l'application des lois vraiment sociales. C'est avec cela, confrères que nous serons heureux, c'est avec cela que nous travaillerons avec plus de courage à obtenir le paradis à la fin de nos jours.

En 1942, nous pouvons être fiers du travail fait par nos syndicats de la chaussure dans notre province. Nous avons gagné plusieurs confrères à l'idée syndicale, nous avons fondé des nouveaux syndicats à Loretteville, à Plessisville. A Québec, nous avons organisé un syndicat féminin. A Montréal, une usine entière a vu ses ouvriers passer du jour au lendemain de l'Internationale qui leur était funeste au syndicalisme catholique où ils se sentent chez eux. Les perspectives pour 1943 sont encore intéressantes.

Grâce à vous, confrères,, nous sommes heureux d'apporter aux travailleurs en chaussures de la province de Québec un joli cadeau de $46.80 ($1.80, soit 7.2 de bonis pour 26 semaines) cadeau qui doublera en 1943 parce qu'au lieu de multiplier 7.2 par 26 semaines, nous multiplierons par 52. Mais nous ne nous proposons pas de rester là dans l'amélioration de nos conditions.

Une chaude poignée de mains à tous les confrères. Paix, bonheur, prospérité à tous pour 1943, et le paradis à la fin de vos jours.

Alphonse ROBERGE,
président de la Fédération.

Tannerie : 4900, rue Iberville
Daoust, Lalonde & Cie, Ltée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS
Bureau et fabrique :
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

Compagnie Acton Shoe Ltée
Alfred LAMBERT Inc., distributeur
CHAUSSURES DE TOUS GENRES
26, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Avec les meilleurs souhaits aux ouvriers
Montreal Shoe Machinery Co. Ltd
DISTRIBUTEUR
Machinerie pour la fabrication des chaussures
535 Ontario est, Montréal - 575 St-Vallier, Québec

QUE LA NOUVELLE ANNEE SOIT CELLE DE LA VICTOIRE

L'ouvrier a le droit et même le devoir de rechercher l'accroissement des biens du corps, de l'esprit et de la fortune. Pourquoi n'en confierait-il pas le soin à une organisation professionnelle dont les moyens d'action efficaces sont basés sur la justice et la charité?

Sans l'ardoise nulle chaussure n'est Slater

Leur confort fait désirer que les Slater, qui durent longtemps, soient inusables.

La Fédération de la Pulpe et du Papier

SOUHAITS DU PRESIDENT

Chers confrères,

Durant l'année qui s'achève nos frères et nos fils se sont battus et plusieurs sont morts de l'autre côté des mers pour préserver nos libertés pendant que nous avons été retenus au pays par l'âge et le devoir de fabriquer des armes pour nos soldats ou fournir aux exigences de la vie de la nation.

Par l'organisation syndicale nous avons travaillé tous, au pays, à conquérir nos libertés ouvrières que continuent à nous refuser un trop grand nombre de patrons. Nous continuerons à combattre chez nous jusqu'à ce que nous ayons obtenu qu'on y respecte ces libertés pour lesquelles nos fils et nos frères sont allés mourrir au loin.

Nous combattrons pour que nos soldats, nos marins, nos aviateurs, après qu'ils auront battu les puissances de l'Axe, s'ils reviennent vivants au pays, y trouvent les libertés qu'ils auront gagnée par la Victoire.

La Fédération Nationale Catholique des Employés de pulperies et papeteries Inc., a obtenu quelques succès durant l'année écoulée parce qu'elle a abandonné la tactique de patience vertueuse qu'elle avait adoptée depuis 5 ans. Pour réussir, le syndicat doit être dynamique et audacieux. Il doit montrer sa force, sans violence peut-être, mais s'en servir avec compétence et sans ménagement.

Il faut réclamer nos droits non pas seulement pour faire savoir qu'on en a, mais pour faire reconnaître positivement ces droits et les exercer entièrement et librement.

L'année qui s'en vient et qui sonnera la victoire de nos armées sera aussi pour les Syndicats catholiques nationaux de la pulpe et du papier, l'année du succès.

Je souhaite à tous les apôtres dévoués des syndicats de la F. P. P., une année de travail syndical ardue et des conventions collectives partout comme couronnement de leurs efforts unis à ceux de la F.P.P.

A tous nos syndiqués "Bonne, heureuse et sainte année et le Paradis à la fin de vos jours."

Philippe LESSARD,
président.

La Fédération Nationale du Vêtement

SOUHAITS DU PRESIDENT

Malgré les heures d'angoisse et d'anxiété que nous vivons, il convient encore d'échanger les voeux traditionnels à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. C'est pourquoi, la Fédération Nationale du Vêtement Inc. se fait un agréable devoir de formuler aux officiers de la C.T.C.C., à la classe ouvrière en général et principalement aux syndiqués du Vêtement ses meilleurs voeux de bonheur, de santé et de prospérité.

L'année 1942 aura donc bientôt parcouru son cycle. Mais avant que le soleil l'enveloppe de ses dernières lueurs, jetons, si vous le voulez bien, un regard sur les principales activités de notre Fédération au cours des douze derniers mois.

D'abord, nous devons nous réjouir de ce que le Syndicat du Vêtement de Québec ait pu, en ces derniers mois, à la suite d'une campagne intense de recrutement, doubler son effectif et contribuer de la sorte à augmenter d'autant le nombre de nos membres.

Comment ne pas faire mention des augmentations substantielles de salaire que nos employeurs, dans un louable esprit de collaboration, ont bien voulu consentir et qui sont certainement de nature à nous encourager vivement.

Au cours de nos différentes assemblées, de nombreux problèmes d'intérêt exclusivement ouvrier furent étudiés, examinés et résolus, toujours au plus grand avantage de nos membres.

Comme vous pouvez le constater, notre Fédération a connu les succès les plus encourageants. Ces succès, elle les doit surtout à l'appui et à l'encouragement que les officiers de la C.T.C.C. et nos membres n'ont cessé de lui témoigner.

Qu'il nous soit permis cependant de déplorer qu'un trop grand nombre encore d'employés dans l'industrie du vêtement se permettent de bouder, au préjudice même de leurs propres intérêts, l'organisation professionnelle.

Victimes sans doute de cet esprit d'invidualisme qui empoisonne notre époque, ils privent ainsi notre mouvement d'unités précieuses et entravent considérablement l'action de notre organisme, appelé à faire triompher les revendications de l'ouvrier.

Puisse 1943 être splendide d'entente cordiale et fructueux en projets réalisés. Comptons que la divine Providence voudra bien nous accorder encore, au cours de la prochaine année, un travail abondant et un succès toujours croissant dans le développement de l'organisation syndicale dans notre milieu!

Et ne nous est-il pas permis d'espérer qu'avec la coopération loyale de nos patrons et la collaboration fraternelle et entière de tous les syndiqués, les conditions de travail continueront encore à s'améliorer.

Puisse le ciel faire comprendre aux ouvriers le devoir social qui leur incombe de briser avec la routine de vieilles divisions, de serrer les rangs dans une chrétienne fraternité, et de travailler par une scrupuleuse pratique des lois de la charité et de la justice à l'établissement dans le monde de la paix promise aux hommes de bonne volonté!

A vous, cher syndiqué, ainsi qu'à votre famille, je réitère mes voeux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité,

Et je me souscris,
Bien fraternellement vôtre,
Irénée ROUSSEAU, prés.,
La Fédération Nationale du Vêtement, Inc.

Le Président
et
le Conseil d'Administration de
FASHION-CRAFT Mfrs Ltée
présentent à l'occasion du nouvel an,
leurs meilleurs voeux à leurs artisans
et aux autres membres des
Syndicats Catholiques Nationaux

Avec les compliments de nos annonceurs de Québec

Meilleurs souhaits de :
Guy Hudon
AVOCAT
65, rue STE-ANNE, QUEBEC
Tél. : 2-5608

Compliments de
LA BOULANGERIE
LAFLAMME
51, NOTRE-DAME DES ANGES, QUEBEC

Bonne et heureuse année
A. Bédard
ENTREPRENEUR GENERAL
132, St-Patrick - Tél. : 2-3623

Compliments de
Tremblay & Dion
Employez Photo-Litho pour les meilleurs imprimés
PHOTO-LITHO — BLUE PRINT
PHOTO-STAT
274, Blvd Charest, QUEBEC
Tél. : 2-5024

Hommages et meilleurs souhaits de
Marquis & Lessard
AVOCATS
19, RUE NOTRE-DAME
Tél. : 2-1266

Arthur VEZINA
Entrepreneur-plombier
195, 3e RUE LIMOILOU
Tél. : 4-2271

Compliments de
Les Tuyaux Vibrés Enr.
370, rue Dorchester, QUEBEC
Tél. : 6325

Eugène Jinchereau
Entrepreneur général
325, de la SALLE
Tél. : 3-3087

Avec les compliments de
J.-Geo. CHALIFOUR
QUEBEC

Jbe Letellier
Enr.
112, RUE DALHOUSIE,
Tél. : 2-3931 QUEBEC

Avec les voeux de succès de
Gauthier Ltée
ENTREPRENEURS-PEINTRES
292, St-Joseph, QUEBEC
Tél. : 4-4626

Avec les voeux d'
Albéric Noreau
ECHEVIN
68, Jeanne Mance, Québec

Compliments de
CHARLES GIRARD
PLATRIER
Vous donnera toujours satisfaction
72, Léon, Québec - Tél. : 3-3868

Eug. Premont
Entrepreneur-couvreur
313, 3e AVENUE LIMOILOU
Tél. : 4-0638 QUEBEC

Tél. : 9714
ADELARD GAGNON
PHARMACIEN-CHIMISTE
316, rue St-Joseph, QUEBEC

A. Deslauriers & Fils
Entrepreneurs généraux
BOIS DE CONSTRUCTION
68, rue LALEMANT,
Tél. : 8157 QUEBEC

A. VILLENEUVE Enr
Quincaillerie en général
Spécialités : Serrurerie, outillage, peinture, vitres, accessoires électriques, etc.
101-103, RUE DU PONT,
Tél. : 2-7293 QUEBEC

Jos. Bédard,
BOULANGER Enr.
J.-E. BEDARD, prop.
216, DE LA REINE, QUEBEC
Tél. : 3-3185

Compliments d'
Arthur Pelletier & Cie
Constructeurs de cheminées
Briquetage de bouilloires
167, rue St-Sauveur - Tél. : 8040

La Maison
Eugène Falardeau
Limitée
Entrepreneurs-couvreurs
141, rue DORCHESTER
Tél. : 9677

Meilleurs souhaits de nos annonceurs de Québec

Meilleurs souhaits

Terreau & Racine

194-228 ST-PAUL, QUEBEC Tél. : 2-2711

Samson & Filion, Ltée

FERRONNERIE ET MACHINERIE
ARTICLES DE SPORT — GROS ET DETAIL

343 ST-PAUL, QUEBEC Tél. : 2-3971

PORTEZ UN VETEMENT
FORTERESSE
Entièrement confectionné à la main (Open work)
Vendu à Québec chez

Le Magasin Forteresse Ltée

252, rue ST-JOSEPH (voisin de l'hôtel St-Roch) Tél. : 9246

Compliments de
S.-S. KRESGE, Co. Ltd
5 — 10 — 15 — 25

C.-E. LAPIERRE, gérant, 177, rue St-Joseph
Z. BOLDUC, gérant, 288, rue St-Jean
J.-R. LEPAGE, gérant, 732, rue St-Vallier

Tél. : 4-0931 Tél. : Bureau 4-1221 — Carrière : 2-5565

Elz. Verreault, Limitée

Pierre à maçonne — Pierre de rang taillée
Pierre cassée, etc.

194, rue DU PONT, QUEBEC

Compliments de
ST. LAWRENCE PAPER BAG CO. LIMITED
SACS, PAPIER, FICELLE, ETC.

59, des PRAIRIES, QUEBEC
Tél. : 4-3575 - 4-3576

Meilleurs souhaits aux ouvriers de la part de la
LAITERIE LAVAL Enrg.
La laiterie que vous pouvez visiter en tout temps.

237, 4ème AVENUE, QUEBEC Tél. : 4-3551

Tél. : 4-2741
Jos. MORNEAU Inc.
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
MANUFACTURIER DE BOITES
Le papier idéal permanent "SCUTAU"

400, 3ème AVENUE, QUEBEC

Fondée en 1872 Tél. : 4-3546
O. CHALIFOUR Inc.
BOIS DE MENUISERIE DE QUALITE
Bois — Moulures — Portes — Châssis — Ouvrages en bois de toute description

126, RUE PRINCE-EDOUARD, QUEBEC

Compliments d'
ANTONIO BUREAU
FER et BRONZE ORNEMENTAUX

38, 8ème AVENUE, QUEBEC Tél. : 6334

Tél. : Bureau : 2-5686 Tél. : Carrière : 4-1424
UNION DES CARRIERES ET PAVAGES LTEE
PIERRE DE CONSTRUCTION, PIERRE CONCASSEE
ENTREPRISES GENERALES
48, 2ème AVENUE, LIMOILOU

LA FEDERATION DU BATIMENT

SOUHAITS DU PRESIDENT

Je m'empresse de saisir l'occasion qui m'est offerte par la direction du journal officiel de la C.T.C.C., "Le Travail et la Vie Syndicale", pour venir vous faire part de mes souhaits et voeux pour la Nouvelle Année.

Comme président de la Fédération du Bâtiment de la province de Québec, j'éprouve beaucoup de plaisir à m'adresser aux officiers, mes collègues à la direction de la Fédération, aux officiers et aux membres des divers syndicats affiliés, pour les remercier bien sincèrement de la si généreuse collaboration reçue au cours de l'année écoulée au bénéfice de la cause si chère au coeur de chacun de nos officiers et de nos membres. Grâce à cette collaboration, notre Fédération occupe présentement la première place, sans vantardise, dans le mouvement syndical de la province et son influence est encore plus grande que généralement on le soupçonne dans certains milieux.

Les principes qui guident les actes publics et privés de notre mouvement, ont fait de tous nos membres des apôtres de la doctrine sociale de l'Eglise et font que notre mouvement est devenu un rempart capable de résister à toutes les propagandes des communistes avoués ou cachés de par la province. Ouvriers de l'industrie du bâtiment, soyez remerciés et félicités, car vos activités sur les divers chantiers de travail ont contribué à mettre un frein aux idées subversives et à assurer la paix sociale, et c'est là un beau titre d'honneur pour vous tous.

L'année qui s'en va fut pour nous tous l'occasion de succès syndicaux réconfortants, encourageants, mais aussi de bien vives inquiétudes, à cause de la guerre qui ensanglante l'univers, qui sème des deuils si cruels, des ruines si épouvantables. Notre Fédération, nos syndicats affiliés ont posé des actes qui font honneur à leur patriotisme canadien et les si généreuses souscriptions aux emprunts de guerre en sont la preuve.

Au cours de l'année écoulée notre Fédération fut on ne peut plus active au point de vue syndical et dans presque tous les centres de la province.

Nos officiers stimulant l'ardeur des syndicats et de leurs membres, relevant le courage des plus timides,, soutenant et guidant avec prudence mais avec énergie, les plus actifs, réclamant auprès des pouvoirs administratifs des améliorations aux lois, une plus grande clarté dans les lois et les ordonnances fédérales ou provinciales, toutes choses qui ont contribué à attacher davantage nos adhérents et à inspirer la confiance dans la valeur de notre mouvement chez les indécis et les non syndiqués.

Tous nous avons lieu de remercier la Providence pour tout ce qui nous est arrivé de bien et de bon et pour toutes les faveurs reçues dans nos familles au cours de l'année expirante.

Souffrez, officiers et membres de notre mouvement, que je vous présente et bien simplement mes voeux et souhaits pour la nouvelle année. Oui, soyez heureux et satisfaits de vivre. Que vous et vos proches jouissiez d'une santé florissante et d'un bien-être convenable. Que vos conditions de travail soient les plus humaines et vos salaires de plus en plus justes et raisonnables. Que les meilleures relations existent entre les employeurs et vous tous. Que vous restiez toujours des syndiqués sincères, et soumis à la doctrine qui nous guide. Je prie Dieu de réaliser pour votre bien mes bien humbles voeux de Bonne et Heureuse année.

Je prie les employeurs d'agréer mes meilleurs voeux comme de croire en la sincérité de nos ouvriers qui veulent contribuer au plus complet succès des entreprises du patronat.

Osias FILION, président

H. LABRECQUE, I.C. G.-J. PAPINEAU, I.C., A.G.
Les Ingénieurs Associés Limitée
(Dépositaires des greffes des arpenteurs F.-C. LABERGE et W. BOUCHER)
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal PL. 3451-52

AVEC LES COMPLIMENTS DE
J.-L. Guay & Frère Limitée
ENTREPRENEURS GENERAUX
437 rue Guy, Montréal - Tél. Fitzroy 9693*

INGENIEURS & ENTREPRENEURS
CHARPENTES - METALLIQUES
LORD & CIE
MONTREAL, Qué.
J.-HENRI LORD, I.P.Q., Sec.-Trés. et Gér. Gén. PR. 1800

MINISTERE DU TRAVAIL
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC

Salaires et Conditions de Travail

Loi de la convention collective
Loi du salaire minimum
Cédules des justes salaires pour les travaux du gouvernement
Service de conciliation et d'arbitrage
Loi du repos hebdomadaire

Sécurité

Loi des établissements industriels et commerciaux
Loi des édifices publics
Loi des paratonnerres
Loi des mécaniciens de machines fixes
Loi des appareils sous pression
Loi des mécaniciens en tuyauterie

Prévoyance sociale

Loi des accidents du travail
Service de placement provincial
Loi des pensions aux aveugles de Québec
Loi de l'assistance aux nécessiteuses

Honorable Edgar ROCHETTE, C.R.
Ministre

Gérard TREMBLAY,
Sous-ministre

J. O'Connell MAHER,
Directeur des Services.

La Fédération des Barbiers et Coiffeurs

SOUHAITS DU PRESIDENT

Qu'il me soit permis au déclin de l'année 1942 et à l'aurore de la nouvelle année d'offrir à tous mes supérieurs, religieux et laïques, et à tous mes confrères du mouvement syndical catholique de notre métropole et de la province de Québec, un Joyeux Noël de chrétiens et une bonne, heureuse et sainte année. Que la Noël soit joyeuse et que la nouvelle année soit prospère, heureuse et gaie afin que chacun de nous tous, trouve dans l'accomplissement de nos devoirs quotidiens, un renouvellement de paix, de satisfaction et de bonheur. De quoi la nouvelle année sera-t-elle faite? Avec les événements malheureux de la guerre qui se précipitent tous les jours, nous avons raison d'avoir peur et d'être nerveux en regardant venir la nouvelle année. Même si la guerre menace le monde entier et la chrétienté, nous devons en bon chrétiens et syndiqués avoir un grand espoir en la divine Providence et en sa Sainte Mère qui exauceront nos ferventes prières.

Je formule le voeu au nom de vous tous que l'année 1943 se termine dans la paix pour toutes les nations chrétiennes, paix à base de justice et de charité, paix tant désirée par la chrétienté, mais si peu méritée de nous tous. Une année vient de s'écouler, une année qui nous a rapporté un progrès constant et soutenu au point de vue de notre fédération. Notre fédération n'a pas été stationnaire, nous avons réélargi nos cadres en faisant l'acquisition de nouveaux syndicats, ce qui démontre un progrès. Nous avons plusieurs plans à mettre en exécution, mais les nombreuses restrictions de guerre que nous imposent les autorités gouvernementales, nous ont paralysés un peu dans nos projets. J'espère comme vous tous, que la nouvelle année nous apportera la possibilité de mettre en exécution tous nos projets pour l'avancement de notre profession et le bien être de tous nos membres.

L'année qui se termine est une année de plus que j'ai mise à votre service. Tout ce que cela représente d'efforts, de soucis et d'attention, nous l'avons accepté et nous l'accepterons au cours de la nouvelle année avec beaucoup de joie; car nous sommes au service de vous tous, barbiers-coiffeurs syndiqués. Nous pouvons dire en terminant que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance parce que notre mouvement est grand et beau et surtout chrétien. Que tous nos souhaits formulés se réalisent pour le bien de tous. A vos chères familles, les meilleurs voeux de bonheur, joie, santé et prospérité pour l'année à venir.

Paul-Emile CABANA,
président.

La Fédération des Cercles d'Etudes

SOUHAITS DU PRESIDENT

Le temps des fêtes, chaque année, fournit l'occasion de perpétrer plusieurs belles traditions, entre autres la tradition des souhaits.

Puisque l'année a été bonne dans notre Fédération, il n'y a qu'à souhaiter son développement dans des proportions encore plus intéressantes pour l'année qui commence.

L'an dernier, j'avais souhaiter "un cercle d'études par syndicat". L'année qui vient de s'écouler ne m'a pas trop désappointé, puisque 75 syndicats ont des cercles d'études cette année.

Je souhaite donc que l'on double les cercles d'études afin que l'on ait une année prospère et de très bons chefs ouvriers, car sans l'étude, il est très difficile de se former de bons chefs.

A titre de président de la Fédération des Cercles d'Etudes, je souhaite que l'année 1943 soit marquée d'une meilleure compréhension de la lumineuse doctrine sociale de l'Eglise, et que les employeurs, les travailleurs et les législateurs poursuivent, dans le meilleur esprit de coopération, la mise en pratique des principes essentiels de cette doctrine, principes qui, seuls, peuvent assurer la paix, faire respecter la justice, et établir une hiérarchie harmonieuse dans la société.

Lauréat MORENCY,
président de la Fédération
des Cercles d'Etudes

St. Johns Silk Co. Ltd

Manufacturiers de bas pour dames

MARQUES :

"Chatelaine et Claire"

LE CADEAU QUE LES DAMES APPRECIENT TOUJOURS

•

Message du Gérant général

•

Paix sur la terre...

C'est du ciel que nous vient ce message et c'est lui qui nous apportera la paix au foyer, la bonne entente entre patrons et ouvriers, et la charité entre les peuples.

"GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX".
"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Si la voix infaillible de l'Evangile était mieux comprise comme le bonheur viendrait sur la terre ! **Le règne de Dieu seul apporte la paix.** Espérons que tous réaliseront dans leur vie personnelle comme dans leur vie sociale ce message que leur adressèrent les anges au premier Noël.

Félicitations au **Travail et la Vie Syndicale**, qui fait toujours mieux comprendre et vivre à l'ouvrier sa vie chrétienne et la doctrine sociale de l'Eglise.

Souhaits sincères à tous à l'occasion de

Noël et du Nouvel An

Maurice BOISCLAIR
Président et Gérant général
ST. JOHNS SILK CO. LTD.

LUCIEN GROTHÉ
AVOCAT ET PROCUREUR
10 est, St-Jacques, Montréal — HArbour 0138

Tél. : FR. 0117
HOTEL LAFAYETTE
A.-H. PATENAUDE, prop.
Bières, vins et spiritueux servis tous les jours
AMHERST et DEMONTIGNY (à proximité de l'édifice des Syndicats)

Nos Industries de guerre
ONT GRAND BESOIN DE VOS VIEUX CLICHES !
Pour tous renseignements adressez-vous à
La Photogravure Nationale Limitée
282 ouest, rue Ontario, Montréal — Téléphone : BElair 3984

Monty, Gagnon & Monty
POMPES FUNEBRES — SALONS MORTUAIRES 1926 Plessis — AM. 8900
SERVICE D'AMBULANCES — 4156 Adam — AM. 3733

"Depuis près d'un demi-siècle, toujours le même but, réduire le taux de la mortalité infantile à Montréal"

FRONTENAC 3121

J. J. Joubert LIMITÉE

LA CHIMIE NOUS AIDE À GAGNER LA GUERRE

DANS le grand combat qui se livre pour la sauvegarde de la liberté, de la justice et de la civilisation, le chimiste industriel a assumé une nouvelle tâche, qui s'ajoute à celle qu'il poursuivait durant la paix: celle de collaborer avec l'industrie dans la défense du mode de vie qu'il a si grandement contribué à créer dans le monde moderne.

C-I-L

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

Siège social, C-I-L House, Montréal
Bureau des ventes à Terre Neuve, Saint-Jean, Terre Neuve

PA221F

Fédération de l'Imprimerie

SOUHAITS DU PRESIDENT

Le renouvellement de l'année me fournit l'occasion que je saisis avec infiniment de plaisir, de formuler mes meilleurs voeux à tous nos aumôniers, aux Syndicats affiliés, à la Fédération des métiers de l'imprimerie, à leurs officiers et à leurs membres.

Puissse l'An nouveau être propice à notre mouvement syndical en le rendant plus fort par sa valeur numérique, économique et morale, pour maintenir la meilleure entente entre le Patronat et le Salariat, une progression de plus en plus protectrice des intérêts généraux de notre industrie, de nos employeurs et de nos membres.

Puissions-nous, officiers et membres, réaliser toute la mission de notre mouvement en notre province et contribuer, par la propagande active que tous nous ferons en faveur des principes de la Doctrine sociale catholique, à l'établissement du Renouveau tant désiré et par toutes les classes de la société.

A tous et à chacun, je souhaite un joyeux Noël, une bonne et heureuse année! J'exprime bien franchement l'ardent désir, que tous nos membres se fassent des apôtres de l'idée syndicale catholique dans tous les centres où nous avons des syndicats.

G.-A. GAGNON,
président.

Pharmacie PINSONNAULT
1390 Ontario Est, coin Plessis
MONTREAL
Tél. AMherst 5544 - CHerrier 0376

Le Problème des salariés

Sa solution
par
Jean BERTRAND, ptre
Aumônier général de la C.T.C.C.
En vente : Au Service de Librairie de la C.T.C.C.
Prix : $0.05 l'unité; $4.00 le cent; $35.00 le mille.

FEDERATION DU TEXTILE

La Fédération Nationale du Textile a le plaisir d'annoncer au public qu'elle a eu une année d'activités fécondes. Sans bruit, elle a fait un travail en profondeur. Elle a réussi à consolider quelques-uns de ses syndicats vacillants. Elle a augmenté les effectifs de plusieurs autres. Elle en a fondé deux nouveaux. Une quinzaine sont actuellement affiliés à la Fédération. Son président, qui est à la fois son organisateur général, a visité tous les centres plusieurs fois durant l'année. Il a contribué à effectuer le règlement de plusieurs différents touchant les augmentations de salaire et les bonis de vie chère. Nous sommes heureux de profiter de l'occasion qui nous est donnée pour offrir à tous nos membres nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année. Nous souhaitons en particulier que les milliers d'ouvriers du textile continuent à faire confiance à leur Fédération. Cette Fédération, ne l'oublions pas, est une institution de chez nous qui n'a jamais abandonné ses membres aux jours les plus sombres et qui se présente encore devant eux avec la même énergie, le même courage, une foi encore plus vive dans l'avenir.

Fédération des Gantiers

SOUHAITS DU PRESIDENT

Chers confrères,

Je profiterai de l'occasion que nous offre notre journal **Le Travail et la Vie Syndicale**, pour vous souhaiter à tous, ainsi qu'à vos familles, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Je formule aussi les mêmes voeux à l'endroit de nos aumôniers et chefs supérieurs de notre beau mouvement syndical.

L'année qui finit nous laisse avec beaucoup de souvenirs, pour quelques-uns pénibles peut-être. Dans le domaine syndical elle nous fait voir que nous devons plus que jamais nous serrer les coudes; si nous voulons réellement obtenir ce à quoi nous avons droit. Pour obtenir ce à quoi nous avons droit il faut réclamer, non pas seulement pour faire voir que nous avons des droits, mais bien pour faire reconnaître ces droits et les exercer entièrement et librement.

Sacrifices en 1942? Oui, nous en avons faits! Que nous réserve 1943? Comment pourrons-nous amoindrir ces sacrifices? En faisant de notre Fédération un organisme puissant et fort, afin d'avoir la coopération qui s'impose entre le capital et le travail.

Nous devons aussi faire cercle autour de notre Fédération pour qu'ensemble l'on puisse bien étudier toutes les nouvelles lois et décrets auxquels nous avons à faire face, afin que chacun en retire le meilleur bénéfice personnel.

A vous tous, chers syndiqués, ainsi qu'à vos familles, je réitère mes voeux les plus sincères, de bonheur, santé et prospérité.

Roméo BELLEMARE,
président.

Association des Contremaître

A tous les architectes et constructeurs qui nous ont encouragés;

A tous les ouvriers qui nous ont apporté leur part de labeur et de sacrifices à la construction;

A tous les aumôniers et à tous les amis des syndicats catholiques;

Je désire exprimer, au nom de mes confrères, ces voeux les plus sincères: Que Noël et la nouvelle année répandent sur vous tous, les joies que je vous souhaite du meilleur de moi-même.

Armand MATHIEU,
président.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter à tous un très sincère

JOYEUX NOËL

et

UNE BONNE HEUREUSE ANNÉE

DOMINION TEXTILE COMPANY
LIMITED
MONTREAL, QUEBEC.

Tél. : PLateau 1629
AVEC LES COMPLIMENTS DE
American Chamois & Leather Mfg. Inc.
1690 Notre-Dame ouest, Montréal

J.-A. Ouellette, Rgd
MANUFACTURIER DE GANTS DE TRAVAIL
Manufacture : MARIEVILLE
Bureau de ventes : 694, ST-JACQUES OUEST, MONTREAL

Avec les meilleurs souhaits de
Perrin Glove Co. (Canada) Ltd
437, rue MAYOR, MONTREAL Tél. : LA. 0116

ACME
TRADE MARK
GANTERIE
Gilets de cuir — Tricots
Vêtements de travail Chemises
Costumes pour le sport,
etc., etc,
Acme Glove Works Limited
MONTREAL
Fabrique à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Le Syndiqueste

Bulletin officiel de la C. T. C. C. à l'usage des officiers des syndicats affiliés et des cercles d'études

Cercle d'études

But: Formation des chefs

5ème cours: La loi des Syndicats professionnels.

Puisqu'il existe un droit naturel d'association, l'état doit le reconnaître et en faciliter l'exercice par une loi.

C'est dans ce but que le gouvernement de Québec a voté la Loi des Syndicats professionnels. En vertu de cette loi, vingt personnes ou plus exerçant le même métier ou des métiers connexes peuvent adresser au secrétaire de la province une requête le priant de les autoriser à se constituer en syndicat et d'approuver les statuts du nouveau syndicat. Cette loi donne à un syndicat l'existence légale, la personnalité juridique et le dote de droit civils.

Entre autres droits, l'incorporation donne ceux d'ester en justice, d'acquérir des biens, de créer des caisses de secours mutuels dont les fonds sont insaisissables sauf pour le paiement des rentes, de faire des fédérations et de passer des conventions collectives selon les conditions exposées à la section 3 de la présente loi.

Bénéficie de cette loi qui veut. Le gouvernement devrait exiger des unions ouvrières qu'elles aient une structure juridique surtout depuis la mise en vigueur de la loi de la convention collective à extension juridique qui leur fait jouer un rôle important.

L'incorporation du syndicat lui donne un caractère national et l'insère dans le cadre de la société civile; met les membres à l'abri de l'arbitraire des officiers par l'obligation de faire approuver la constitution; inspire plus de confiance aux personnes ou associations appelées à traiter avec lui; lui permet souvent sans avoir recours à la grève, d'obtenir justice en s'adressant aux tribunaux si les conventions sont violées; rend le syndicat responsable des dettes sociales mais non les membres. Les syndicats non incorporés sont des syndicats de fait ou bona fide. Bien que non légaux, ils sont tolérés par l'Etat.

Questions

1) Qu'estce que la loi des syndicats professionnels?
2) Quels droits l'incorporation donne-t-elle?
3) Est-il obligatoire de se faire incorporer?
4) Quels en sont les avantages?
5) Quelle est la situation d'un syndicat de fait et celle-ci est-elle changée depuis "la Loi pour faciliter l'exercice de certains droits"?
6) Si un officier veut faire incorporer un syndicat, que doit-il faire?

6ème cours: Quelle union l'ouvrier choisira-t-il?

Jouissant du droit d'association, l'ouvrier peut légétimement se choisir une union. Cependant avant de faire son choix, un catholique se rappellera que l'Eglise a donné sur ce sujet des directives résumées par la Congrégation du Concile: "L'Eglise veut que les associations syndicales soient établies et régies selon les principes de la foi et de la morale chrétienne" et "elle veut que celles-ci, suscitées par des catholiques, se constituent entre catholiques, sans toutefois méconnaître que des nécessités particulières puissent obliger à agir différemment". Jamais il ne choisira une union communiste ou socialiste, parce qu'elle est opposée à la religion, ni ordinairement une union neutre parce qu'elle fait abstraction de toute religion.

Beaucoup de catholiques admettent difficilement ces directives à propos des unions neutres parce qu'ils comprennent mal la nature des questions du travail. La plupart de celles-ci sont à la fois économiques et morales, et non seulement économiques. Dans toutes ces questions, les unions veulent faire donner à chacun ce qui lui est dû.

Mais donner à chacun ce qui lui est dû c'est l'objet de la justice dont l'Eglise est la gardienne. Elle a le droit de proclamer que tel genre d'union sauvegarde mieux la justice que tel autre et de demander aux catholiques de choisir une union où les intérêts spirituels sont mieux protégés.

L'union neutre, parce qu'elle n'a pas de doctrine, ne peut pas bien défendre ordinairement la justice. La raison humaine, guide de ces unions, suffit pour trouver des solutions justes, dit-on. Oui, dans certains cas, mais l'expérience fait connaître ses faiblesses. Elle ne conduit pas à une connaissance nette et précise du devoir dans les cas compliqués; témoin les tâtonnements des moralistes chrétiens quand, à défaut de solution fournie par la révélation ou par l'autorité de l'Eglise, ils ont à résoudre, par leurs propres raisonnements, un problème ardu.

L'ouvrier catholique n'acceptera pas, sans la distinguer la formule courante "l'ouvrier a droit à l'union de son choix".

Elle est acceptable, si elle veut dire qu'il a le droit de choisir une union libre de tout contrôle patronal; elle ne l'est pas, si elle veut dire qu'il peut choisir n'importe quelle union, quels qu'en soient les principes.

(à suivre)

Questions

1) L'Eglise a-t-elle donné des directives sur le choix de l'union?
2) Pourquoi des catholiques les admettent-ils difficilement?
3) A quel titre l'Eglise intervient-elle dans ces questions?
4) La raison humaine ne serait-elle pas un bon guide?
5) Que pensez-vous de la formule "l'ouvrier a droit à l'union de son choix"?

Ouvriers, serrez les rangs!

Les Chrétiens... aux bêtes!

C'était le cri de la Rome païenne et sanguinaire contre les Chrétiens des premiers siècles. Elle ne pouvait tolérer la doctrine surnaturelle du Christ si opposée à sa conception matérialiste de la vie, ni la vie vertueuse de ces gens, reproche constant à sa vie voluptueuse. Les Chrétiens refusent de sacrifier à ses dieux, ils mettent la Patrie en danger! Il faut noyer dans le sang la nouvelle secte, faire disparaître jusqu'au nom même de chrétien!

Les Chrétiens se réfugient dans les Catacombes, ils serrent les rangs autour de leurs chefs spirituels, raffermissent leur foi, décuplent leur courage. Ils préfèrent les tortures, la mort à l'apostasie.

Des milliers et des milliers sont tombés sous la dent des bêtes. "Le sang des martyrs est une semence de Chrétiens!" Jamais l'Eglise du Christ n'a jamais été plus belle et plus forte qu'au sortir des persécutions.

Les ouvriers canadiens-français... aux unions internationales neutres!

C'est le cri de haine des ennemis de notre religion et de notre nationalité. Ecoutez le porte-parole de l'Internationale, M. Haddow, fraîchement émigré au Canada: "We shall close every shop in this province eventually".

On voudrait faire disparaître les Syndicats catholiques et Nationaux, en forçant les ouvriers, par des tactiques déloyales, à entrer dans les unions neutres. Espère-t-on, par ce moyen, détruire jusqu'à la mentalité nationale et religieuse de la classe ouvrière de la province de Québec?

Un article de "Relations", reproduit dans l'Action catholique du 7 novembre, démontre que quelques capitaines d'industries, avec le concours de certains salariés du ministère fédéral du Travail, ont commencé la persécution. On va jusqu'à exploiter la guerre actuelle pour camoufler ses intentions!

Les Syndicats incorporés selon les lois du pays seraient-ils un danger pour la patrie parce que catholiques et nationaux? Ou les principes de justice et de charité qui sont à leur base contrasteraient-ils trop avec les principes des autres unions qui reçoivent leur mot d'ordre, on ne sait trop d'où et de qui?

Ouvriers du Québec, serrez les rangs!

Vous avez payé trop cher, dans le passé, la triste expérience de ces unions neutres qui n'ont rien de commun avec nos aspirations nationales et religieuses. Vous savez trop bien la différence qu'il y a entre leurs promesses et leurs réalisations.

Tous les Papes, depuis Léon XIII, ont proclamé la nécessité des Syndicats Catholiques pour les catholiques. Vous les avez édifiés au prix de quels sacrifices et de quels dévouements! Montez la garde, il ne faut pas que vos ennemis les détruisent.

Raffermissez vos convictions à l'étude des documents pontificaux et épiscopaux, des livres et des journaux qui traitent de la question ouvrière selon les directives de l'Eglise.

Serrez les rangs autour de votre syndical local, en mettant à son service toutes les ressources de votre esprit et de votre coeur.

Efforcez-vous d'être encore plus justes et plus charitables envers votre profession, vos patrons, vos confrères; d'avoir une mentalité syndicale plus généreuse, plus dévouée au bien commun.

Ouvriers, serrez vos rangs autour de vos chefs. Ils ont l'expérience, le dévouement. Respectez-les, aimez-les, obéissez-leur. Sans discipline, les meilleurs chefs et les meilleurs soldats sont voués à la défaite. Donnez-leur généreusement, sans craindre les sacrifices, les moyens d'augmenter l'état-major et les combattants. L'enjeu de la bataille en vaut la peine; et il n'y a pas de temps à perdre.

Ouvriers, serrez vos rangs autour du bon Dieu. Mettez-Le dans vos coeurs et gardez-Le. Seul un catholique qui vit en état de grâce peut compter sur le secours de Dieu, et quel secours!

Chers ouvriers, ne craignez pas ce nouveau genre de persécution. Vos Syndicats sortiront de la persécution plus beaux et plus forts. Vous tetez les gages de la victoire.

Aux meilleurs souhaits de succès aux Syndicats catholiques et nationaux, je joins mes voeux de bonheur, santé et prospérité à leurs membres et à leur famille pour l'année qui va bientôt commencer.

Philippe CHENARD,
ptre, curé.

Aumônier du Syndicat Catholique des travailleurs aux carrières de Saint-Marc-des-Carrières, Inc.

Service de librairie de la C. T. C. C.

Commandes à 1231 est, Demontigny, Montréal

Encyclique *Rerum Novarum*, de Léon XIII	.15 unité
Encyclique *Quadragesimo Anno*, de Pie XI	.25 unité
Causerie sur les Encycliques, — Composée en collaboration	.10 unité
Pour Restituer à l'Edifice Social son Equilibre, S. Em. Card. Villeneuve	Gratuit
"La Restauration de l'Ordre Social". Lettre collective des Evêques	.05 unité
Plans d'Etude sur la Restauration Sociale Richard Arès, S.J.	.25 unité
Syndicalisme Catholique en Hollande, P. J. S. Serrarens	Gratuit
Une Charte Officielle du Syndicalisme Canadien (Pensées du Saint-Siège sur les syndicats catholiques)	.10 unité
La Famille, Léon Lebel, S.J.	Gratuit
L'Atelier Syndical Fermé, Alfred Charpentier	.10 unité
De l'Internationalisme au Nationalisme, Alfred Charpentier	.15 unité
La C. T. C. C., ses Oeuvres et ses Aspirations, Alfred Charpentier	.02 unité
Pourquoi cette Opposition Fratricide, Alfred Charpentier	Gratuit
Syndicalisme Catholique Canadien, Maximilien Caron, avocat	.05 la douz.
Rapports des "Journées d'Etude" tenues à Montréal en 1940, 1941 et 1942	Gratuit
Ensemble de certains extraits des procès-verbaux des congrès de la C. T. C. C. des années 1918, 1919, 1920, 1921	Gratuit
Workers of Quebec organize on Catholic Plan, E. D. Chicanot	Gratuit
Dix séries de 8 articles publiés par M. Alfred Charpentier dans "The Montreal Beacon" (feuilles de propagande miméographiées pour gens de langue anglaise)	Gratuit
Quelques exemplaires des lois suivantes:	
Loi des Conventions Collectives	Gratuit
Loi de la Commission du Salaire Minimum	Gratuit
Loi des Syndicats Professionnels	Gratuit
Procès-verbaux des congrès de la C. T. C. C.	
Années 1936, 1937, 1938, 1939, 1940	.25 unité
Année 1941	1.50 unité

Aux bureaux de M. le Président général et du Secrétaire général, nous diposons encore d'une forte quantité de tous les numéros parus jusqu'à date du bulletin mensuel: *Le Syndicaliste*. On peut obtenir gratuitement, sur demande, tout numéro demandé pour compléter sa collection, s'il y a lieu.

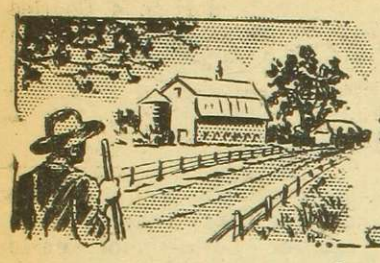

LA VIE AGRICOLE

au service de

LA VIE OUVRIÈRE

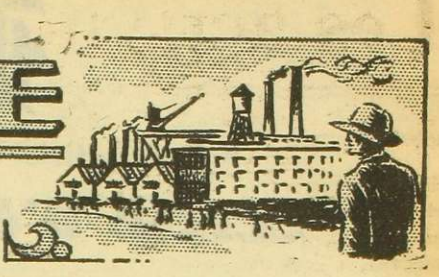

Consommons plus de pommes de Québec

Mûries jusqu'à l'extrême finesse de leur saveur, les pommes du Québec sont sur le marché. Elles nous fournissent l'occasion de répondre à l'appel des diététiciens et des hygiénistes qui nous demandent de manger plus de ce fruit pour notre santé. En même temps, chacun devrait se faire un devoir d'aider sa province en mangeant plus de pommes. Le commencement du patriotisme, n'est-ce pas d'aider son pays à disposer de ses produits sur place?

Depuis le début de la guerre, on a signalé à l'attention de la population canadienne bien des façons de se montrer patriote. De toutes les formes de patriotisme, le patriotisme gastronomique tel que nous l'entendons ici est certes le plus agréable à pratiquer. En effet, le devoir de manger des pommes n'est pas sans plaisir.

Réputés dans l'univers, ces fruits font les délices des gourmets. Les pommes du Québec sont délicieuses au goût, tendres, savoureuses et de belle apparence. C'est le temps de les déguster. En rien elles ne sont surpassées par le produit des vergers étrangers. Vous êtes assurés d'un fruit sain, car les pommes québécoises ont été amenées au point de parfaite maturité selon des méthodes scientifiques. Elles ont été manipulées avec le plus grand soin depuis leur cueillette jusqu'au moment de la vente. Toutes ont été classifiées et inspectées avant l'expédition. Que ces fruits proviennent d'Oka, de Frelighsburg, de Rougemont ou du Mont Saint-Grégoire, vous serez fiers de les offrir en toute circonstance.

Les pommes sont un facteur de santé et de beauté.

Elles constituent une nourriture saine. Elles sont rafraîchissantes et laxatives. Elles contiennent de plus certaines substances indispensables à l'entretien de la vie, et qu'on appelle VITAMINES.

Ce sont les fruits qui se conservent le plus longtemps l'hiver. Les pommes qui ne peuvent être mangées crues fournissent la matière d'excellentes compotes, de marmelades, de gelées, de confitures, de jus, de cidre, etc. Tout se mange dans une pomme; il n'y a pas de perte. Même les pelures et les trognons sont utilisés. Le jus qu'on en extrait contient beaucoup de pectine, substance qui permet de l'utiliser en mélange avec d'autres fruits pour donner de la consistance aux marmelades et aux confitures.

Pourquoi ne mangerions-nous pas plus de pommes du Québec, cette saison? C'est le meilleur fruit du monde et il ne coûte pas cher. Il fournit à bas prix une somme considérable d'éléments nutritifs. La province de Québec attend que nous mangions ses pommes sous toutes leurs formes. Régalons-nous donc de ces fruits mûrs et juteux. Un délice pour le palais et un encouragement pour nos producteurs.

J.-Bte ROY, agronome.

La conservation de la viande à la maison

La conservation de la viande exige de grands soins. L'inspection rigoureuse pratiquée par les inspecteurs du gouvernement fournit la garantie que la viande est saine, sans maladie, et que l'état sanitaire des boucheries est bon, mais elle n'empêche pas les bactéries destructives et les toxines vénéneuses d'envahir la viande après que celle-ci est sortie du magasin. La réfrigération défectueuse, l'emballage trop serré, sont des causes communes de détérioration.

La viande crue ne devrait pas être conservée plus d'un jour à la maison, à moins que la température de conservation ne soit au-dessous de 50 degrés Fahr., ou que l'on se serve d'un antiseptique comme le sel ou la fumée. Il faut toujours enlever le papier qui enveloppe la viande crue et mettre celle-ci dans un plat, sans autre couverture qu'un papier ciré, placé par-dessus, tout simplement. Lorsque la surface de la viande est un peu asséchée la végétation des bactéries est enrayée. Il faut recouvrir la viande cuite pour empêcher qu'elle se dessèche.

Recettes éprouvées

Mangeons des volailles au lieu de porc

Comme on demande aux Canadiens de ne pas acheter de porc pendant les quelques semaines qui vont suivre, et spécialement de bacon et de jambon, afin que nous puissions envoyer à la Grande-Bretagne la quantité de bacon que nous nous sommes engagés à lui fournir, il semble que les poules, poulets et dindons devraient prendre une plus grande place que d'habitude sur nos menus. Les volailles ne manquent pas et nous pourrions avoir de temps à autre au dîner un poulet tendre et succulent ou un dindon bien rôti ou préparé d'une autre façon recommandée.

On trouvera toute une variété de recettes dans les feuillets "Dîners au poulet" et "Recettes pour la cuisson des poulets et des dindons", que l'on peut obtenir gratuitement en écrivant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

POULET ROTI

Achetez des poulets de la catégorie A ou B. Videz-les. Saupoudrez le dedans de sel et bourrez légèrement de farce. Troussez l'oiseau et déposez-le, la poitrine en bas, dans une casserole découverte. Rôtissez à four modérément lent, 300 à 325 degrés F., en comptant 30 minutes pour chaque livre de poids habillé. Arrosez fréquemment avec la graisse au cours de la cuisson. Retournez l'oiseau sur le dos pour qu'il se dore uniformément pendant la dernière heure de cuisson.

POULET AU FOUR

1 poulet, de 5 à 6 livres, lait, farine ou chapelure, poivre et sel, ½ tasse de beurre ou de graisse, ½ tasse d'eau chaude.

Coupez en morceaux la poitrine, les cuisses et les pattes du poulet. Trempez chaque morceau dans le lait et roulez ensuite dans la farine ou la chapelure assaisonnée. Faites frire les morceaux dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Mettez-les ensuite dans une casserole couverte. Arrosez le poulet d'eau chaude et de graisse ou de beurre et faites cuire dans un four modéré (325 degrés F.) environ une heure et demie ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. On peut aussi faire cuire sur le poêle, dans une casserole bien fermée, sur feu doux. Même temps que pour la cuisson au four.

DINDE ROTIE

Vider, laver la dinde, bien la rincer et l'assécher. Frotter l'intérieur avec du sel avant de la farcir. Allouer ¾ de tasse de farce pour chaque livre de dinde. Remplir le corps et le cou de farce peu tassée. Coudre les ouvertures. Replier les ailes de la dinde sous le dos et presser les cuisses contre le corps. Retenir en place avec des brochettes placées l'une sous les ailes et l'autre sous les cuisses. Ficeler ensuite solidement la dinde avec de la ficelle en l'attachant aux brochettes. Placer l'oiseau, la poitrine en bas, sur une claie ou sur des brochettes croisées dans une rôtissoire. Faire rôtir dans un four modéré (300 degrés F.), allouant 20 minutes par livre de poids habillé. Arrosez de temps à autre. Tournez la dinde sur le dos pendant la dernière heure de rôtissage afin qu'elle dore uniformément.

(Collaboration spéciale du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec)

Service en Relations Industrielles

DEPUIS quarante ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constituants de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflit dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat. L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

LE MINISTERE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. HUMPHREY MITCHELL, Ministre

N. B. BRYCE M. STEWART, Sous-ministre

Les activités de nos Syndicats

par J.-E.-A. PIN

Election d'officiers

Le Syndicat des charpentiers-menuisiers de Québec, au cours d'une assemblée générale de ses membres, a procédé comme suit à l'élection de ses officiers: président, Rosario Gosselin; vice-président, Georges Bélanger; secrétaire-archiviste, Raoul Arcand; assistant-secrétaire-archiviste, J. Caouette; secrétaire-financier, Amédée Delisle; assistant-secrétaire-financier, Lucien Gignac; trésorier, Omer Pagé; secrétaire-correspondant, Antonio Dion; sentinelle, Roméo Fortier; gardien, C. Bernier.

Délégués au conseil général: MM. R. Gosselin, O. Pagé, R. Arcand, J. Cayouette, G. Bélanger et L. Gignac. Délégués au conseil de construction: MM. R. Gosselin, A. Delisle, A. Dion et G. Bélanger.

Distributeurs de pain

Les membres du Syndicat des distributeurs de pain des Trois-Rivières ont élu les officiers suivants: président, Charles Fortier; vice-président, Paul Lyonnais; secrétaire, Roger Fréchette; assistant-secrétaire, Ivanhoë Pellerin; assistant-secrétaire, Alcide Livernoche; trésorier, J.-B. Blanchette; assistant-trésorier, Gérard Massicotte; gardien, Gabriel Carpentier, sentinelle.

Délégués au conseil central: MM. Chs. Fortier, E. Lemay, A. Bouchard; vérificateurs, MM. P. Lyonnais et G. Massicotte.

Les plâtriers de Québec

Le Syndicat des plâtriers de Québec a tenu ses élections et tous les officiers furent réélus. Voici la liste de ces officiers: président, Omer Chevalier; vice-président, Napoléon Parent; secrétaire-archiviste, Cyrille Morisset; secrétaire-correspondant, Alfred Villeneuve; trésorier, Henri Laramée; secrétaire-financier, W. St-Laurent; sergent d'armes, A. Leclerc.

Fonctionnaires municipaux

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux des Trois-Rivières vient de procéder à l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: président, Roland Bourdon; vice-président, François Bellefeuille; secrétaire, J.-H. Bettez; trésorier, J.-A. Villeneuve; directeurs: MM. J.-B. Poliquin, Maurice Chartray et Charles Panneton; vérificateurs, J.-E.-U. Leclerc et Maurice Aubry; délégués au conseil central: R. Bourdon, J.-B. Poliquin, J.-H. Bettez.

Les poseurs d'armature métallique

Le Syndicat des poseurs d'armature métallique du béton vient de procéder à l'élection de ses officiers pour le terme 1942-1943. Les élus sont: président, L. Lévesque; 1er vice-président, A. Carpentier; 2e vice-président, B. Galarneau; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, H. Vinet; secrétaire-archiviste, H.-P. Giguère; sergent d'armes, L. Houle.

Ce syndicat, sous l'habile direction de ses officiers va de succès en succès, et les membres manifestent un attachement durable à leur syndicat.

Chez les menuisiers

Voici la liste officielle des officiers du Syndicat des menuisiers des Trois-Rivières; président, Narcisse Arcand; vice-président, Donat Carbonneau; secrétaire, Dominique Ebacher; trésorier, Georges Leblanc; assistant-secrétaire, Louis de Gonzague; assistant-trésorier, Edouard Drolet; gardien, Arsène Parenteau; sentinelle, H. E. Laquerre; délégués au conseil central, N. Arcand, G. Leblanc et A. Parenteau.

Employés d'hôpitaux

Au cours de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des employés d'hôpitaux de Montréal, il fut procédé comme suit à l'élection des officiers pour le prochain terme. Les officiers réélus et élus sont les suivants: président, F.-X. Girard; vice-président, Maurice Archambault; secrétaire-archiviste, L. Lemay, secrétaire-financier-trésorier, J.-A. Ducharme, secrétaire-correspondant, A.-E. Cadotte; agent d'affaires, E.-A. La Caire; sentinelle, J.-C. Laprise.

Les rapports soumis aux membres leur ont permis de constater que les activités de l'Association, par ses officiers, furent poussées avec un entrain que rien ne rebuta, pas même l'indifférence de certains membres aux courtes vues qui ne voient que leurs intérêts personnels et qui oublient les autres.

Au cours de l'année écoulée, les membres ont eu à lutter avec vigueur contre certaines difficultés, à prendre des décisions énergiques pour le bien général des membres, à exercer une surveillance de tous les instants des activités de certains organismes chargés d'étudier les divers problèmes qui se posent à l'attention de l'association et du bureau de direction de chacun des hôpitaux, à suivre de près le travail de deux enquêtes, l'une autorisée par le gouvernement provincial, et l'autre par les autorités religieuses du diocèse de Montréal.

Les officiers ont insisté avec énergie auprès des membres pour qu'ils aient confiance en l'avenir prometteur et pour qu'ils demeurent sincèrement attachés à l'association malgré les difficultés et les retards apportés dans le règlement de certains problèmes.

Officiers des menuisiers

M. Osias Filion a été réélu pour un quatorzième terme comme président du Syndicat des charpentiers-menuisiers de Montréal, à l'assemblée plénière annuelle des membres, tenue à l'édifice syndical.

Les autres officiers sont: vice-président, Jos. Coulombe; secrétaire-archiviste, Hervé Bessette; secrétaire-financier, F.-X. Guérard; secrétaire-trésorier, J.-A. Lussier; secrétaire-correspondant, J.-B. Delisle; sergent d'armes, J.-A. Mallette; statisticien, Philippe Laliberté.

C'est M. Alphonse Bourdon, trésorier général de la C.T.C.C., qui présida à l'élection et qui procéda à l'installation des officiers.

Le Syndicat des charpentiers-menuisiers est l'un des plus actifs et il compte quelques sections toutes bien vivantes et qui contribuent au bon renom du syndicat.

Les employés barbiers

Les membres du Syndicat des employés barbiers des Trois-Rivières ont procédé comme suit à l'élection de leurs officiers: président, Emilien Grenier, Shawinigan; vice-président, Arthur Desmanches; secrétaire, Conrad Bazin; trésorier, L.-G. Périgord; assistant-secrétaire, Emile Garceau; assistant-trésorier, Raymond Bernard; gardien, L.-G. Faucher; sentinelle, Gérard Lefebvre.

Chez les coiffeuses

Le Syndicat des coiffeuses des Trois-Rivières, au cours de l'assemblée annuelle des membres, a élu les officières suivantes pour le prochain terme: présidente, Mme Donat Ricard; vice-présidente, Mme J. Rousseau; secrétaire, Mlle C. Vanasse; trésorière, Mme A. Rivet-Cloutier; assistante-secrétaire, Mlle F. Hardy; assistante-trésorière, Mme A. Biron; gardienne, Mme L. LeMarier; sentinelle, Mlle G. Dufresne; déléguées au conseil central: Mmes D. Ricard, J. Rousseau, Mlle A. Levasseur.

Boulangers trifluviens

Les membres du Syndicat des boulangers des Trois-Rivières ont élu les officiers suivants au cours de leur assemblée plénière annuelle: président, Albert Morin; vice-président, Jos. Therrien; secrétaire, Lionel Abran; trésorier, W. McKenzie; assistant-secrétaire, Armand Michelin; assistant-trésorier, M. Blouin; gardien, W. Breton; sentinelle, Adrien Richard.

Syndicat du vêtement

Les membres du Syndicat du vêtement de Québec ont procédé à l'élection de leurs officiers avec le résultat suivant: M. Elie Gênois, président; M. Roger Therrien, vice-président; M. Bernard Vézina, secrétaire; M. L.-A. Turgeon, secrétaire-correspondant; M. Amyot, assistant-secrétaire; M. Jules Boucher, trésorier; M. A. Bélanger, secrétaire-financier; M. Mercier, sentinelle; M. P. Therrien, gardien. Les conseillers sont Mmes Gaucin, Garnier et Mlles Paradis, Côté, Roy et Duquette.

Tribut d'hommage

Comme président de la C.T.C.C., M. Alfred Charpentier, désire exprimer son chagrin bien sincère de la mort de M. Charles Paquette, ancien président de la Fédération de l'imprimerie, fondateur du Syndicat des typographes et membre du Bureau confédéral de la C.T.C.C.

Le syndicalisme catholique perd en M. Paquette, un convaincu agissant, tenace, un lutteur sans peur, un enthousiaste jusqu'au sacrifice. La vie syndicale de M. Paquette est une leçon pour tous les syndiqués et tout particulièrement pour les plus jeunes.

Le souvenir de M. Paquette restera bien vivace dans notre mouvement.

Je prie, ajoute M. Charpentier, la famille si cruellement éprouvée d'agréer mes plus profondes sympathies dans le deuil qui la frappe.

Que l'année 1943 soit pour tous nos ouvriers syndiqués une année de bonheur et de prospérité.

Le maire de la Cité de Granby,

P. Horace Boivin

président de la

Granby Elastic Web of Canada Ltd.

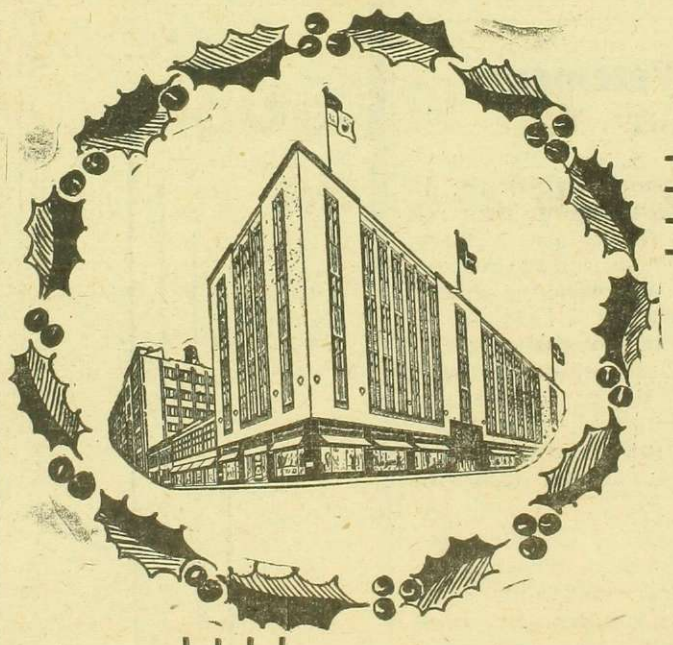

NOS MEILLEURS VOEUX

A L'OCCASION DE

NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président,

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Fédération du meuble

Souhaits du président

Bien modestement, mais avec un vif plaisir, la Fédération du meuble, par l'entremise du soussigné, est des plus heureuses de formuler ses voeux de bonne année à tous les ouvriers employés à l'industrie du meuble et tout spécialement aux syndiqués.

C'est le quatrième jour de l'an que nous célébrons depuis que nous nommes en guerre. Comme il convient de remercier la divine Providence de tous les bienfaits, dont Elle a comblé le Canada! Car en effet, nous sommes encore éloignés du théâtre des hostilités et à la vérité, nous jouissons d'une certaine prospérité, au moins fictive. Et nous sommes heureux de pouvoir ajouter que l'industrie du meuble n'a pas, jusqu'à date, subi trop fortement les contre-coups inévitables du présent conflit européen, si ce n'est une certaine diminution de production dans quelques établissements, ou encore une modification de la production, la rendant mieux appropriée aux besoins présents.

Au cours de l'année, notre Fédération a entamé des négociations avec tous les manufacturiers concernés, aux fins d'obtenir des augmentations de salaires, toujours en conformité évidemment avec la nouvelle législation fédérale. Ces démarches n'ont pas encore produit les résultats désirés. Mais les bonnes dispositions que semblent nous manifester à ce sujet plusieurs manufacturiers nous permettent de croire qu'avant longtemps notre demande sera agréée par le Conseil régional du Travail en temps de guerre.

Je profite de l'occasion pour lancer un appel pressant à tous les employés du meuble, qui n'ont pas encore joint les rangs de notre organisation, de le faire le plus tôt et cela dans leur meilleur intérêt.

Que la Providence soit clémente aux syndiqués que l'épreuve a plus particulièrement affectés en ces derniers temps!

Que l'espoir de jours de paix vivifie les coeurs et maintiennent les énergies!

C'est dans ces sentiments qu'au nom des officiers de la Fédération du meuble, je réitère à tous les confrères syndiqués ainsi qu'à leur famille mes meilleurs voeux de bonne, heureuse et prospère année!

Wilfrid CLOUTIER,
Président de la Fédération Cath. N. du Meuble de la province de Québec, Inc.

Fédération de l'Amiante

Souhaits du secrétaire

Encore une année qui s'envole.

Année de trouble, de chambardements général, où une loi n'est pas sitôt appliquée qu'une autre l'abolit. Année de pleurs et de chagrin pour les familles dont le père ou les fils sont partis à l'armée.

Année de travail ardu pour les travailleurs de nos industries. Année de deuil, de misère, d'impôts, de taxes, de tribulations de toutes sortes.

Franchement cette année là, nous pouvons la voir partir sans trop la regretter...

Toutes ses misères auront-elles pour effets de faire comprendre à nos ouvriers l'urgent devoir de s'unir?

Feront-elles comprendre aux patrons toute leur responsabilité vis-à-vis des travailleurs?

Aurons-nous en 1943 la Victoire désirée et si longtemps attendue?

Reverrons-nous nos braves soldats reprendre leur place au foyer et dans l'industrie?

Verrons-nous enfin nos droits à la liberté syndicale reconnus et respectés?

Y aura-t-il une meilleure collaboration entre le capital et le travail?

Autant de questions que nous nous posons et que se pose tout citoyen canadien.

Souhaitons que tout cela s'améliore. Travaillons tous à créer cet ordre nouveau d'après la guerre, ordre basé sur la justice et la charité!

C'est là le mot d'ordre que donne la Fédération des Employés de l'amiante à ses membres, en leur souhaitant bonheur, prospérité, santé, ainsi que, suivant la bonne vieille formule de nos pères, le Paradis à la fin de leurs jours!

La Fédération Cath. des employés de l'amiante, Inc.

E. DEMERS, sec.

Union Nationale du Vêtement

Souhaits des officiers

Les coutumes du pays font du 25 décembre et du 1er janvier des jours de recueillement, de fêtes, et de distributions de souhaits.

Des jours de recueillement religieux par l'évocation de la naissance de l'Enfant-Jésus: venu sur la terre, il y a environ 2000 ans pour racheter les hommes de la faute originelle et leur apporter la paix. La paix que les hommes veulent sauvegarder et obtenir par les guerres.

Des jours de recueillement moral, intellectuel et social: Réflexions qu'un chacun fait sur les événements passés et à venir. Que s'est-il passé durant l'année 1942? Que nous réserve 1943? Au point de vue de notre Union, l'année qui s'achève, a été une année semée d'obstacles mais heureuse en succès tout de même. Des augmentations de salaires variant de 5 à 15% ont été obtenues dans certains ateliers. Une somme d'environ $4,000 a été payée à nos membres malades, environ 50 personnes ont été hospitalisées aux frais du syndicat et 68 personnes ont passé des vacances au camp de Belle-Plage loué aux frais de l'Union. De plus, 150 nouveaux membres donnèrent leur adhésion à l'union durant l'année. Cependant beaucoup d'améliorations sont encore à obtenir. Nous espérons que l'année 1943 nous permettra d'obtenir: 1° de meilleurs salaires pour nos membres de certains ateliers; 2° d'avoir un médecin pour examiner nos membres un jour par semaine et à l'atelier; 3° d'obtenir un camp de vacance plus spacieux et confortable; 4° d'avoir des cercles d'étude, des conférences, des cours, des recollections, des journées d'étude pour former nos membres.

A l'occasion de ces jours de fêtes et de distributions de souhaits, il nous fait plaisir d'offrir à nos aumôniers, à nos officiers et à tous nos membres, aux officiers supérieurs, de la C.T.C.C., du Conseil central, du Secrétariat ainsi qu'aux ouvriers de toutes les Unions de la famille syndicale.

L. Grimard, président général.
A. Forte, organisateur.
E. Richard, organisateur.

ACHETEZ
vos fourrures d'une maison
canadienne-française

Reid

1473 AMHERST - Tél.: CH. 3181

Oui, et pourquoi ne continuerait-elle pas puisque le Budget Simplifié de la Banque Royale est d'emploi si facile, puisqu'il est si commode pour tirer le meilleur parti possible des revenus de la famille en temps de guerre?

Ayez-en une copie sans délai. Gratis à toute succursale de la Banque Royale. A votre disposition sur demande.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

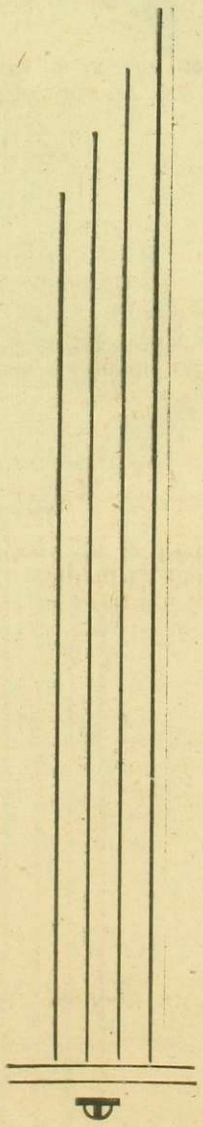

C'est par des actes conscients, posés dans le domaine des réalités, que se produira l'émancipation économique, non seulement de la classe agricole, mais également de la classe ouvrière.

Sans bruit, les coopérateurs s'assurent des positions solides dans le domaine des idées comme dans le domaine économique.

La Coopérative Fédérée de Québec